

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1042

présenté par
M. Richard

ARTICLE 14 QUATER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sont incités à participer »

les mots :

« participent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre effectif la participation des collégiens et des lycéens à un projet citoyen.